



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9611<sup>e</sup>** séance

Vendredi 19 avril 2024, à 15 heures

New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Frazier ..... (Malte)

*Membres :*

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| Algérie .....   | M. Bendjama                        |
| Chine .....   | M. Dai Bing                        |
| Équateur .....  | M. Montalvo Sosa                   |
| États-Unis d'Amérique .....                               | M. Wood                            |
| Fédération de Russie .....                                | M <sup>me</sup> Evstigneeva        |
| France .....  | M <sup>me</sup> Broadhurst Estival |
| Guyana .....  | M <sup>me</sup> Rodrigues-Birkett  |
| Japon .....   | M <sup>me</sup> Shino              |
| Mozambique .....  | M. Fernandes                       |
| République de Corée .....                                 | M. Hyunwoo Cho                     |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ..... | Dame Barbara Woodward              |
| Sierra Leone .....  | M. Sowa                            |
| Slovénie .....  | M. Žbogar                          |
| Suisse .....  | M. Hauri                           |

## Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 heures.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix ; M<sup>me</sup> Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et S. E. M. Mohamed Ibn Chambas, Haut-Représentant de l'Union africaine pour l'initiative Faire taire les armes.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M<sup>me</sup> DiCarlo.

**M<sup>me</sup> DiCarlo** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Il est primordial de maintenir sous le feu des projecteurs la nécessité de mettre fin immédiatement à la guerre qui ravage le Soudan et son peuple.

Le conflit a débuté il y a un peu plus d'un an, lorsque les combats qui ont éclaté entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide ont brutalement interrompu la transition politique. Depuis lors, le peuple soudanais endure des souffrances intolérables. Les deux parties ont échoué à protéger les civils. Plus de 14 000 personnes ont été tuées et des dizaines de milliers d'autres blessées. Ma collègue du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la Directrice Edem Wosornu, abordera en détail la situation et les besoins humanitaires, mais je voudrais citer trois chiffres effroyables : la moitié de la population du pays, soit 25 millions de personnes, a besoin d'une aide vitale, tandis que plus de 8,6 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer, dont 1,8 million de réfugiés. Les allégations d'atrocités sont nombreuses. On signale une utilisation généralisée de la violence sexuelle comme arme de guerre, l'enrôlement d'enfants par les parties au conflit et un recours massif à la torture et à la détention arbitraire

prolongée par les deux camps. Des milliers de maisons, d'écoles, d'hôpitaux et d'autres infrastructures civiles essentielles ont été détruits. La guerre a anéanti des pans entiers des secteurs productifs du pays, provoquant la paralysie de l'économie. Dans le même temps, de nombreux médias et organisations de la société civile ont été fermés, tandis que des centaines de défenseurs des droits humains et de journalistes ont été contraints de trouver refuge à l'étranger.

En bref, il s'agit d'une crise d'une ampleur colossale. C'est aussi une crise entièrement provoquée par l'homme. Les parties au conflit ont ignoré les appels répétés à cesser les hostilités, y compris ceux du Conseil. Elles ont au contraire intensifié les préparatifs en vue de nouveaux combats, les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide poursuivant leurs campagnes de recrutement de civils. Le conflit a débuté à Khartoum mais s'est depuis lors étendu à de vastes zones du pays, et il continue de se propager. Au Darfour, des informations récentes font état d'une possible attaque imminente des Forces d'appui rapide contre El-Fasher, ce qui fait planer le spectre d'un nouveau front dans le conflit. Des affrontements entre les Forces d'appui rapide et des membres des Forces de protection conjointes alignées sur les Forces armées soudanaises ont déjà éclaté à Mellit, une ville stratégique située au nord d'El-Fasher. Les combats à El-Fasher pourraient déclencher des conflits intercommunautaires sanglants dans tout le Darfour. Ils risquent aussi d'entraver davantage l'acheminement de l'aide humanitaire dans une région déjà au bord de la famine. Au-delà du Darfour, l'agglomération de Khartoum reste l'épicentre des combats entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide. Galvanisées par leurs récentes avancées, les Forces armées soudanaises ont intensifié les raids aériens à Khartoum, dans les régions du Kordofan et dans certaines parties du Darfour. Depuis avril, les affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide se sont également intensifiés à Gazira et dans ses environs.

Toutes les parties au conflit doivent respecter les obligations que leur imposent le droit international humanitaire et le droit international des droits humains et se conformer à la Déclaration d'engagement de Djedda en faveur de la protection des civils du Soudan. Je renouvelle l'appel du Secrétaire général à toutes les parties pour qu'elles fassent preuve de la plus grande retenue et évitent toute nouvelle effusion de sang. Mais si les parties sont en mesure de faire perdurer leur affrontement, c'est en grande partie grâce à l'aide matérielle qu'elles reçoivent de l'extérieur du Soudan. Ces acteurs extérieurs continuent de faire fi du régime de sanctions imposé par le Conseil à l'appui d'un règlement politique, alimentant ainsi le conflit. Cette pratique est illégale, immorale et doit cesser.

À ce stade critique, outre un soutien global en faveur de l'aide, il nous faut redoubler d'efforts pour instaurer la paix au Soudan. Au cours des quatre derniers mois, l'Envoyé personnel du Secrétaire général, M. Ramtane Lamamra, a inlassablement engagé le dialogue avec un large éventail de parties prenantes nationales, régionales et internationales afin d'encourager la coordination des initiatives de médiation. Hier encore, il a présenté un exposé au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Aujourd'hui, nous nous réjouissons à la perspective d'entendre le Président du Groupe de haut niveau de l'Union africaine, M. Mohamed Ibn Chambas. L'ONU est disposée à redoubler d'efforts avec ses partenaires multilatéraux, y compris l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Ligue des États arabes et les principaux États Membres et partenaires, pour contribuer à faire cesser durablement les hostilités et mettre en place une médiation internationale inclusive et efficace.

Les pourparlers de Djedda offrent un cadre prometteur pour le dialogue entre les parties au conflit en vue de parvenir à un accord sur un cessez-le-feu et sur les dispositions transitoires de sécurité s'y rapportant. Nous espérons qu'ils reprendront dans les prochaines semaines. Un nouvel élan en faveur de la paix signifie également poursuivre nos travaux sur la transition démocratique du Soudan en appuyant les civils, notamment les groupes de défense des droits des femmes et les jeunes, et en leur donnant des moyens d'agir. Nous saluons les efforts déployés par l'Union africaine et l'Union européenne pour aider les civils soudanais à se coordonner autour d'une position commune sur une transition politique inclusive au Soudan. Et nous félicitons la France, l'Allemagne et l'Union européenne d'avoir organisé la récente conférence de Paris sur le Soudan, dont nous saluons les résultats, notamment l'appui massif apporté à l'action humanitaire. La conférence a mis l'accent sur la nécessité d'une unité de but et d'action s'agissant des initiatives de paix au Soudan. À cette fin, l'Envoyé personnel du Secrétaire général a proposé d'organiser une réunion ouverte à tous afin d'élaborer une stratégie globale de médiation et de rétablissement de la paix.

Nous devons tirer parti de la dynamique créée par la conférence de Paris afin d'intensifier nos efforts en vue de contribuer à mettre fin aux combats et à remettre le Soudan sur la voie d'une démocratie inclusive et du relèvement. Il s'agit d'une responsabilité partagée. Nous ne devons ménager aucun effort pour appuyer le peuple soudanais dans sa quête d'un avenir pacifique et sûr.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Wosornu.

**M<sup>me</sup> Wosornu** (*parle en anglais*) : Cela fait un peu plus d'un an que le Soudan a plongé dans une catastrophe inimaginable. Le 15 avril 2023 et les jours qui ont suivi, le monde a regardé avec effroi Khartoum sombrer dans le conflit. Les quartiers résidentiels se sont transformés en champs de bataille. Des immeubles de bureaux ont été dévorés par les flammes. Les civils ont fui la ville, emportant tous les biens qu'ils pouvaient transporter. Nous étions alors loin de nous douter que la situation allait s'aggraver à ce point, que le conflit se propagerait si rapidement et si loin, dans tout le pays, que la famine et les maladies connaîtraient une telle recrudescence, que plus de 8,6 millions de personnes seraient contraintes de fuir leurs foyers, que les signalements de violations du droit international humanitaire grimperaient en flèche, que la violence sexuelle contre les femmes et les filles deviendrait une arme de guerre largement répandue et qu'une génération d'enfants serait traumatisée et se verrait privée de ses perspectives d'avenir.

Un an plus tard, les perspectives pour la population soudanaise sont sombres. Le conflit continue de faire rage, et le risque de famine est bien présent. Je trouve d'autant plus affligeant de voir ce qui s'est passé au Soudan qu'avant le début du conflit, ce pays était un refuge pour plus de 1 million de réfugiés et un pôle régional pour les infrastructures de santé et les universités. Tout cela a aujourd'hui en grande partie disparu.

Il y a huit mois (voir S/PV.9394), le Conseil a tenu compte de nos avertissements concernant les conséquences catastrophiques qu'une attaque contre El-Fasher aurait sur la population civile, et la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M<sup>me</sup> DiCarlo, vient d'y faire allusion. Aujourd'hui, ce risque devient à nouveau une réalité. Le 13 avril, après des semaines de tensions grandissantes et de frappes aériennes, et presque un an jour pour jour après le début du conflit, des milices affiliées aux Forces d'appui rapide ont attaqué et incendié des villages à l'ouest d'El-Fasher. Depuis lors, des affrontements sont signalés sans discontinuer dans les parties orientale et septentrionale de la ville, causant le déplacement de plus de 36 000 personnes. Médecins Sans Frontières signale qu'une centaine de patients victimes de traumatismes sont arrivés dans son centre à El-Fasher ces derniers jours, et que le nombre total de victimes civiles est probablement bien plus élevé.

Ces violences font peser un danger extrême et immédiat sur les 800 000 civils qui habitent à El-Fasher et risquent de déclencher de nouvelles violences dans d'autres régions du Darfour, où plus de 9 millions de personnes

ont désespérément besoin d'une aide humanitaire. Nous exigeons une fois de plus que les parties au conflit respectent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. La violence sexuelle et les autres formes de traitement inhumain sont strictement interdites. Les parties doivent en permanence veiller à épargner les civils et les biens de caractère civil. Nous avons lancé cet appel à maintes reprises, mais la réalité, c'est que, bien trop souvent, ces obligations ne semblent pas être respectées. Dans le même temps, nous devons également exiger que les parties mettent immédiatement fin à la violence dans les environs d'El-Fasher et ailleurs dans le pays. Lundi, comme l'a dit la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, la communauté internationale s'est réunie à Paris dans le cadre d'une conférence humanitaire sur le Soudan et la région. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux pays hôtes pour avoir organisé cette rencontre, ainsi qu'à tous les États Membres et organisations régionales qui y ont participé. L'événement a débouché sur plusieurs résultats qui étaient de toute urgence nécessaires, et je voudrais en présenter quelques-uns.

Premièrement, la conférence a donné lieu à de nouvelles annonces de contributions pour le financement de l'intervention humanitaire au Soudan et de l'intervention en faveur des réfugiés dans les pays voisins, des contributions annoncées qui doivent être déboursées dès que possible. Nous avons une occasion très éphémère de réagir, et nous devons la saisir maintenant. Au cours des six prochaines semaines, nous devons prépositionner des fournitures vitales avant le début de la saison des pluies, en juin. Nous devons fournir des semences aux agriculteurs avant la saison des semailles, en juin, c'est-à-dire dans six semaines, et donner de l'argent liquide aux déplacés avant qu'ils ne sombrent encore plus profondément dans la famine. Chaque jour qui passe met de nouvelles vies en danger. Comme nous avons mis le Conseil en garde le 20 mars (voir S/PV.9582), l'insécurité alimentaire au Soudan a atteint des niveaux record, et le risque de famine guide désormais la riposte. Je voudrais rappeler que 18 millions de personnes souffrent de faim aiguë, un nombre qui devrait augmenter nettement alors que la période de soudure approche à grands pas. Il y a exactement une semaine, nous avons lancé un plan de prévention de la famine. Et le 17 avril, nous avons prolongé de trois mois l'intensification des moyens humanitaires à l'échelle du système déclarée par le Comité permanent interorganisations.

Deuxièmement, la conférence nous a permis de faire avancer des discussions vitales sur l'accès humanitaire requis de toute urgence. Comme nous l'avons déjà indiqué au Conseil, tout dernièrement le mois dernier,

l'accès humanitaire dans certaines zones du Soudan est extrêmement difficile. Les obstacles à l'accès ont rendu presque impossible l'acheminement des fournitures vers certaines parties du Darfour et de Khartoum, et ce qui parvient à être acheminé est bien dérisoire par rapport aux besoins. Ces derniers jours, la Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire des Nations Unies pour le Soudan, M<sup>me</sup> Clementine Nkweta-Salami, a présenté une série de priorités essentielles en matière d'accès. Si nous voulons éviter la famine, ce qui est une nécessité absolue, il faut que les parties prennent de toute urgence des mesures pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à tous les civils dans le besoin, comme l'exige le droit international humanitaire. Les travailleurs humanitaires doivent pouvoir atteindre les populations touchées où qu'elles se trouvent et par tous les itinéraires possibles. Cela concerne notamment l'accès à travers les lignes de front à partir de Port-Soudan, y compris à destination et en provenance d'El-Fasher et de Khartoum, ainsi que l'itinéraire méridional via Kosti et El-Obeid. Nous devons également pouvoir utiliser de façon durable et sans entrave les points de passage de Tine et d'Adré, depuis le Tchad, et les points de passage de Renk, d'Aweil et de Panakuach, depuis le Soudan du Sud.

Les autorisations de voyage doivent être accélérées et accordées dans les 24 heures. Dans la situation actuelle, en fait, dans n'importe quelle situation, il est inacceptable qu'un convoi interinstitutions international doive attendre plus de six semaines pour obtenir une autorisation. Les parties ne doivent pas instrumentaliser, attaquer ou entraver les opérations humanitaires, ni perturber leur déroulement. Le pillage des fournitures humanitaires, en particulier dans les zones contrôlées par les Forces d'appui rapide, doit cesser. Compte tenu de l'urgence du problème, nous continuerons à collaborer avec les parties pour faire progresser ces efforts, en coordination avec tous les acteurs concernés.

Troisièmement, comme l'a indiqué la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, la conférence de lundi a permis de faire en sorte que la communauté internationale prête davantage attention au Soudan, ce qui était plus que nécessaire. Au cours de la majeure partie de l'année écoulée, le conflit est resté à l'écart des projecteurs, et il est souvent plus aisé de commettre des violations dans l'ombre. De nombreuses informations font état d'attaques aveugles menées tant par les Forces armées soudanaises que par les Forces d'appui rapide dans des zones fortement peuplées, en particulier dans la capitale, Khartoum, ainsi qu'au Kordofan et au Darfour, comme l'a signalé le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Des niveaux extrêmement inquiétants de violence sexuelle liée au conflit continuent d'être signalés, encore une fois principalement dans les zones contrôlées par les Forces d'appui rapide. Les travailleurs humanitaires, les agents de santé et les bénévoles locaux sont tués, blessés, harcelés ou arrêtés en toute impunité. Nous sommes préoccupés par la possibilité que de nombreuses autres violations graves ne soient pas signalées, en particulier en raison des coupures générales des télécommunications qui touchent Khartoum, le Darfour et d'autres régions du pays depuis le mois de février. Cela a pénalisé la population et gravement entravé notre capacité de négocier un accès aux zones prioritaires.

Nous devons modifier radicalement l'appui que nous apportons à la population soudanaise, qui ne peut pas attendre un mois, une semaine ou même un jour de plus. La souffrance doit cesser. Comme je l'ai indiqué, j'aimerais terminer mon intervention en mentionnant trois choses dont nous avons besoin maintenant : premièrement, les parties doivent prendre des mesures à plus grande échelle pour protéger les civils et faciliter l'accès humanitaire ; deuxièmement, si nous sommes reconnaissants des contributions annoncées à Paris, nous demandons un décaissement rapide des fonds pour financer l'action humanitaire ; et troisièmement, la communauté internationale doit renforcer sa mobilisation pour faire taire les armes au Soudan.

De notre côté, nous continuerons de faire tout ce qui est en notre pouvoir. Dans le courant du mois, je me rendrai au Soudan avec neuf directeurs de programmes d'aide d'urgence d'autres organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales, afin de travailler avec nos équipes pour appuyer l'intensification de l'intervention. Mais nous ne pouvons pas le faire seuls. Nous avons besoin de l'aide du Conseil. Nous devons agir maintenant, avant qu'il ne soit trop tard. Des millions de vies en dépendent.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Chambas.

**M. Chambas** (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de m'avoir invité, en ma qualité de Haut-Représentant chargé de l'initiative Faire taire les armes en Afrique et de Président du Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan, à l'informer des activités du Groupe visant à faire taire les armes au Soudan et à rétablir la paix dans ce pays. Les autres membres du Groupe de haut niveau sont S. E. M<sup>me</sup> Speciosa Wandira Kazibwe, ancienne Vice-Présidente de la République de l'Ouganda, et S. E. l'Ambassadeur Francisco Caetano Madeira, ancien Chef de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS).

Il y a exactement 10 ans, je prenais la parole au Conseil de sécurité, en ma qualité de Représentant spécial conjoint de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, pour l'informer des progrès du processus de paix au Darfour. C'est dans un état d'esprit plutôt sombre que je m'adresse à nouveau au Conseil aujourd'hui pour parler de la situation au Soudan, où une guerre dévastatrice est menée par deux entités qui avaient été chargées d'assurer la sécurité du pays et de sa population, mais qui ont retourné leurs armes l'une contre l'autre et plongé le pays dans d'épouvantables hostilités. Cette guerre a fait reculer le pays de plusieurs décennies et il faudra plus d'une génération pour reconstruire le Soudan tel qu'il était avant la guerre. Des milliers de personnes ont été tuées, des millions d'autres ont été déplacées ou se sont réfugiées dans les pays voisins, et des infrastructures socioéconomiques stratégiques vitales ont été détruites sans raison. La probabilité que le Soudan atteigne les objectifs de développement durable ou les objectifs fixés dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine est très faible, condamnant des millions de Soudanais à la pauvreté et à la souffrance pour les décennies à venir.

Il est particulièrement inquiétant de constater que la guerre s'est propagée de Khartoum à d'autres régions du pays, y compris le principal centre de production agricole, l'État de Gazira, avec toutes les implications que cela suppose pour la production alimentaire et l'agriculture, comme vient de le mentionner M<sup>me</sup> Wosornu. Les investissements gigantesques consentis par la communauté internationale au fil des ans pour instaurer la paix au Darfour ont été réduits à néant, puisque le Darfour est à nouveau le théâtre d'un nettoyage ethnique et d'un conflit interethnique, comme vient de nous le rappeler la Secrétaire générale adjointe DiCarlo. Les efforts de médiation déployés jusqu'à présent n'ont pas été couronnés de succès. Plusieurs initiatives ont été lancées, notamment le processus de Djedda, les initiatives des pays voisins, l'initiative égyptienne et l'initiative de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Ces efforts doivent être coordonnés efficacement pour atteindre l'objectif d'instaurer la paix au Soudan. L'ingérence extérieure a également été un facteur majeur qui a entravé les efforts visant à négocier un cessez-le-feu et à mettre fin à la guerre. De fait, l'appui extérieur sous forme de fourniture de matériel de guerre et d'autres équipements est la principale raison pour laquelle cette guerre dure depuis si longtemps. C'est le problème fondamental dont personne ne veut parler.

L'Union africaine a adopté une approche volontariste de la guerre au Soudan. Cinq jours après le début de la guerre, nous avons organisé une réunion des principaux

acteurs internationaux et des voisins du Soudan pour créer ce qu'on a appelé par la suite le mécanisme élargi, afin de coordonner les efforts concernant le Soudan. Nous avons ensuite élaboré, en mai 2023, la feuille de route de l'Union africaine pour le règlement du conflit au Soudan dont il est largement reconnu qu'elle contient les éléments essentiels qui devraient permettre d'instaurer la paix au Soudan. La nomination par l'Union africaine d'un groupe de haut niveau sur le Soudan en janvier répond à une décision du Conseil de paix et de sécurité et vise à garantir que l'Union adopte une approche ciblée dans ses efforts de médiation au Soudan. Le Groupe a pour mandat d'encourager les acteurs soudanais, y compris les belligérants mais aussi d'autres parties prenantes civiles, à mettre en œuvre la feuille de route de l'Union africaine. L'approche en trois volets élaborée par le Groupe pour mener à bien ce mandat se fonde sur les éléments suivants : premièrement, une navette diplomatique entre les pays de la région et au-delà, pour solliciter leur appui à l'initiative de paix de l'Union africaine et leur demander de ne soutenir aucun des belligérants ; deuxièmement, la coordination avec les acteurs régionaux et internationaux ayant à cœur de trouver une solution à la crise au Soudan ; et troisièmement, l'organisation d'un dialogue politique ouvert à tous les Soudanais afin de préparer les civils à une transition vers une gouvernance démocratique après la guerre et peut-être aussi de faire pression sur les belligérants pour qu'ils mettent fin au conflit.

En ce qui concerne la navette diplomatique, en mars, le Groupe a entamé deux séries de consultations, se rendant au Soudan et dans les pays voisins, à savoir l'Égypte, l'Éthiopie et Djibouti, où des discussions ont eu lieu avec les autorités respectives de ces pays. Le Groupe a rencontré le Président du Conseil souverain de transition, le général Abdel-Fattah Al-Burhan Abdelrahman Al-Burhan, et d'autres responsables soudanais à Port-Soudan. Il s'est également entretenu avec des représentants du chef des Forces d'appui rapide, le général Hamdan Dagalo, dit « Hemedti », à Addis-Abeba. Dans chacun de ces pays, le Groupe a consulté un large éventail de parties prenantes soudanaises, de responsables politiques et associatifs, y compris des groupes de femmes et de jeunes.

Afin de renforcer la coordination et la complémentarité des efforts visant à mettre fin à la crise actuelle au Soudan, le Groupe de haut niveau a établi un dialogue avec les principales parties prenantes aux niveaux national, régional et international, notamment le mécanisme élargi, l'IGAD, la Ligue des États arabes et l'ONU par l'intermédiaire de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Soudan. Elles se sont toutes engagées à soutenir les travaux du Groupe de haut niveau et ont

exprimé leur vif désir de voir l'Union africaine jouer un rôle de premier plan dans la recherche d'une solution africaine à un problème africain.

Il est rassurant que la conférence humanitaire qui s'est tenue récemment à Paris ait attiré l'attention de la communauté internationale sur la situation humanitaire désastreuse au Soudan, mais qu'elle ait également reconnu le rôle important que le Groupe de haut niveau doit jouer dans la coordination du processus de paix.

Au niveau bilatéral, le Groupe de haut niveau a tenu des consultations avec les ambassadeurs et les envoyés spéciaux de l'Union européenne, de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis, qui se sont tous félicités de la création du Groupe et ont proposé de collaborer pleinement et étroitement avec lui.

En ce qui concerne le dialogue politique, grâce aux consultations et à la sensibilisation des parties prenantes soudanaises au cours de ses visites, le Groupe de haut niveau a couvert suffisamment de terrain pour mobiliser et obtenir l'adhésion des acteurs politiques et civils soudanais afin d'organiser un dialogue politique ouvert à tous, qui soit dirigé et contrôlé par les Soudanais. Le dialogue politique sera axé sur le règlement du conflit au Soudan et sur le retour à un gouvernement démocratique dirigé par des civils. Il sera organisé en deux phases : une phase de planification préliminaire et la phase principale de dialogue politique.

En ce qui concerne la voie à suivre, le Groupe de haut niveau poursuivra au cours des semaines à venir ses activités de sensibilisation auprès des autorités et des Soudanais dans les pays voisins, en particulier au Soudan du Sud, au Kenya et en Ouganda. Le soutien du Conseil de sécurité aux travaux du Groupe de haut niveau renforcera encore la collaboration entre l'Union africaine et l'ONU en vue de faire taire les armes au Soudan et de donner au peuple soudanais la possibilité de vivre à nouveau dans la paix et la dignité.

La guerre a donné lieu à des violations flagrantes du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et des lois régissant la conduite d'une guerre. Cela doit cesser. Le processus de Djedda doit reprendre rapidement et avec la pleine participation de l'Union africaine afin d'aboutir à un cessez-le-feu inconditionnel pour mettre fin aux souffrances du peuple soudanais.

De son côté, le Groupe de haut niveau prévoit de convoquer la phase de planification préliminaire du dialogue politique en mai, c'est-à-dire le mois prochain. À

cet égard, le Conseil, et d'ailleurs l'ONU dans son ensemble et la communauté internationale, doivent peser de tout leur poids en faveur de cette initiative louable de l'Union africaine dans la quête d'une paix durable au Soudan.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Chambas de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie une fois de plus la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Directrice Wosornu de leurs exposés. J'ai maintenant le plaisir de remercier S. E. M. Ibn Chambas, Haut-Représentant de l'Union africaine pour l'initiative Faire taire les armes, de son exposé et de nous avoir expliqué l'importance de la coopération entre l'Union africaine et le Conseil de sécurité.

Je souhaite faire trois observations qui reposent sur les aspirations du peuple soudanais, les souffrances qu'il endure et ses espoirs d'un avenir pacifique.

Tout d'abord, cela fait cinq ans cette semaine que le peuple soudanais a exprimé son aspiration à l'autodétermination et mis fin, grâce à ses manifestations, à des décennies de dictature. Ces espoirs ont été anéantis par les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises.

Deuxièmement, le Soudan est aujourd'hui en proie à la pire crise alimentaire et de déplacement au monde. L'obstruction délibérée et la prise pour cible des convois d'aide empêchent les fournitures vitales d'atteindre ceux qui en ont le plus besoin. Des civils sont assassinés. Des femmes et des filles sont violées. Des villages sont pillés et réduits en cendres.

En adoptant la résolution 2724 (2024), le Conseil s'est associé au Secrétaire général, à l'Union africaine et à la Ligue des États arabes pour appeler les parties belligérantes à faire taire les armes pendant le mois sacré du ramadan. Les parties belligérantes ont cependant ignoré cet appel international uni en faveur de la paix et ont infligé de nouvelles souffrances au peuple soudanais.

Le Royaume-Uni est également préoccupé par les tensions croissantes à El-Fasher. Les conséquences humanitaires d'un conflit à grande échelle dans cette ville et ses alentours seraient catastrophiques. Nous appelons les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, ainsi que les mouvements armés présents dans la ville, à prendre des mesures de désescalade, et nous soulignons les obligations qui incombent à toutes les parties en vertu du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils.

Troisièmement, il n'est pas trop tard pour éloigner le Soudan de l'abîme. À cette fin, il importe, premièrement, que les parties belligérantes reprennent les négociations, notamment dans le cadre du processus de Djedda, afin de convenir d'un cessez-le-feu durable et d'appuyer un processus politique visant à rétablir un régime civil. Deuxièmement, les autorités soudanaises doivent honorer les engagements qu'elles ont pris de faciliter l'accès humanitaire à travers les lignes de front et les frontières et de rétablir immédiatement l'itinéraire frontalier vital d'Adré. Troisièmement, les acteurs extérieurs qui apportent un soutien matériel à l'une ou l'autre des factions belligérantes prolongent l'effusion de sang. Ceux qui ont de l'influence sur les parties en conflit doivent l'utiliser de manière constructive pour les amener à la table de négociation.

Comme nous l'avons annoncé lors de la conférence de Paris, le Royaume-Uni doublera son aide humanitaire pour la porter à près de 110 millions de dollars au cours de l'année à venir. Mais en l'absence d'un accès humanitaire durable, cette aide n'atteindra pas ceux qui en ont le plus besoin et ne contribuera pas à éviter la famine.

Cet anniversaire est un cap inacceptable dans un conflit injustifiable. Nous appelons une fois de plus les parties belligérantes à mettre fin aux combats immédiatement, à éliminer les obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire et à s'engager dans un processus politique.

**M. Bendjama** (Algérie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Mozambique, la Sierra Leone et mon pays, l'Algérie, ainsi que du Guyana.

Nous tenons tout d'abord à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, le Haut-Représentant de l'Union africaine pour l'initiative Faire taire les armes Ibn Chambas et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) Wosornu de leurs exposés. Par ailleurs, nous souhaitons la bienvenue à la présente séance au Représentant permanent du Soudan.

Un an s'est écoulé depuis que le conflit au Soudan a éclaté, et nous nous réunissons aujourd'hui pour discuter à nouveau de la situation, alors que des milliers de personnes ont perdu la vie et que des millions d'autres ont été déplacées de force. Naturellement, nous aurions aimé que la présente séance ait pour but de faire le point sur les progrès accomplis pour amener les parties à la table de négociation, d'évaluer la mise en œuvre de la résolution 2724 (2024)

ou de discuter de la voie à suivre pour la reconstruction du pays. Au lieu de cela, nous nous voyons contraints de redire notre inquiétude face à la détérioration de la sécurité et de la situation humanitaire et de décrire ce qui est aujourd'hui la plus grande crise de déplacement au monde.

À ce stade, nous estimons que nous devons nous poser quelques questions sérieuses : comment en sommes-nous arrivés là ? Qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné dans les efforts déployés en faveur du processus de paix au Soudan ces dernières années, en particulier ceux menés par l'ONU ? Quels enseignements pouvons-nous tirer de la réponse du Conseil à la crise du Soudan ? Avons-nous dialogué comme nous le devons avec le Gouvernement soudanais et avons-nous pris en compte ses points de vue ? Après un an de cette situation épouvantable, nous devons trouver des réponses à ces questions afin de mieux coopérer et d'engager le Soudan sur la voie de la paix.

Le non-respect du cessez-le-feu du ramadan par les parties belligérantes est regrettable, mais nous préférons nous accrocher à une lueur d'espoir, celle de voir les cadres de négociation existants apporter bientôt des résultats tangibles. Nous demandons instamment au Conseil de continuer à manifester un appui résolu à cette fin.

Le prochain cycle du processus de Djedda représente une occasion que les parties soudanaises doivent saisir, et elles doivent participer aux négociations de bonne foi. À cet égard, nous remercions à nouveau les cofacilitateurs du processus, le Royaume d'Arabie saoudite et les États-Unis, ainsi que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui représente également l'Union africaine.

Jusqu'à présent, ce processus a été accepté par les principaux acteurs et doit être préservé. Nous saisissons cette occasion pour réitérer notre appel à des efforts diplomatiques coordonnés, avec l'ONU, l'Union africaine, l'IGAD et la région travaillant main dans la main pour relever les défis qui persistent.

À cet égard, nous nous félicitons du communiqué adopté par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à l'issue de sa réunion d'hier sur le Soudan, et nous espérons que cette dernière jouera un rôle important dans la recherche d'une solution durable au conflit soudanais.

Nous prenons également note de la tenue, à Paris, de la conférence humanitaire internationale pour le Soudan et les pays voisins et nous nous félicitons des promesses faites par les donateurs internationaux de mobiliser plus de 2 milliards de dollars afin d'alléger les souffrances de millions de Soudanais déplacés. Nous saluons ces efforts positifs, mais il faut

faire beaucoup plus. Selon l'OCHA, plus de 2,7 milliards de dollars sont nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires au Soudan jusqu'à la fin de l'année.

Nous nous faisons donc l'écho des nombreux appels lancés par le Secrétaire général pour financer intégralement le plan d'aide humanitaire afin de faire face à cette grave situation humanitaire, qui s'est traduite par des niveaux de détresse sans précédent, conjugués à un risque élevé d'insécurité alimentaire, d'insécurité généralisée et de violations flagrantes des droits humains, entre autres atrocités. Le Soudan, qui, il n'y a pas si longtemps, a ouvert ses portes et fait preuve de générosité à l'égard de milliers de personnes déplacées de la région, mérite tout notre soutien en ces temps difficiles.

Il ne suffit pas de demander aux acteurs extérieurs de ne pas s'immiscer dans le conflit au Soudan. Nous rappelons qu'un régime de sanctions est en vigueur et qu'il contient des dispositions sur les transferts d'armes. Tout en réaffirmant notre position selon laquelle l'ingérence extérieure doit être dénoncée publiquement et vigoureusement, nous demandons instamment aux parties concernées de renoncer à de telles pratiques et de renouer avec le dialogue, la coopération et le respect du droit international.

Avant de conclure, les trois membres africains du Conseil et le Guyana souhaitent souligner plusieurs points.

Premièrement, les parties soudanaises doivent plus que jamais faire preuve de retenue et parvenir à un accord en vue d'un règlement pacifique du conflit. Il est évident qu'il ne peut y avoir de solution militaire à ce conflit.

Deuxièmement, le Conseil doit tirer les enseignements de son implication passée au Soudan afin de jouer un rôle plus constructif dans la recherche d'une solution efficace et durable au conflit soudanais. Nous devons prêter une oreille attentive au Gouvernement soudanais.

Troisièmement, toutes les initiatives prises par la communauté internationale et le Conseil concernant le Soudan doivent être inclusives et coordonnées. Il ne doit pas y avoir de place pour la sélectivité ni le deux poids, deux mesures.

Quatrièmement, nous devons faire confiance aux efforts régionaux et veiller à ce que les Soudanais eux-mêmes s'approprient pleinement une solution durable.

Cinquièmement, nous devons assurer la protection des plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, et l'accès sans entrave à l'aide humanitaire doit impérativement être garanti.

Les incidences du conflit au Soudan se font sentir fortement dans la région, et des efforts concertés s'imposent pour faire face à ses conséquences sur les plans humanitaire et de la sécurité. Le Soudan est un pays qui nous est très cher, à nous tous. Nous ne pouvons pas nous permettre d'être indifférents à ce qui s'y passe et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter une nouvelle escalade du conflit. La paix doit triompher au Soudan.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo, la Directrice Edem Wosornu et le Haut-Représentant Mohamed Ibn Chambas de leurs exposés. Je salue la présence du représentant du Soudan à cette séance.

Le conflit au Soudan dure depuis un an et les combats ont touché la capitale, Khartoum, le Darfour, l'État de Gazira et bien d'autres endroits, faisant un grand nombre de victimes civiles et provoquant des déplacements massifs de populations. L'évolution de la situation est extrêmement préoccupante. Il est de la responsabilité de l'ensemble de la communauté internationale d'aider le pays à rétablir la paix le plus rapidement possible. Face à l'évolution récente de la situation, je voudrais faire trois observations.

Premièrement, il est impératif de mettre en place un cessez-le-feu dans les meilleurs délais. Le 8 mars, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2724 (2024), appelant à un cessez-le-feu pendant le mois du ramadan et à un règlement durable du conflit. La Chine prend note de l'escalade récente des hostilités à El-Fasher, qui pourrait donner lieu à des affrontements tribaux de plus grande ampleur et à d'autres conséquences graves. Nous appelons les parties concernées à mettre efficacement en œuvre la résolution 2724 (2024), à œuvrer rapidement pour apaiser la situation et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter de faire des victimes civiles et garantir la sécurité des infrastructures civiles.

Le Secrétaire général Guterres a souligné à de nombreuses reprises qu'un règlement politique était le seul moyen de mettre fin à la crise au Soudan. Nous appuyons le rôle de médiation que joue son envoyé personnel, M. Ramtane Lamamra, pour promouvoir le dialogue et les négociations entre les parties concernées en vue de résoudre leurs différends et leurs désaccords et de favoriser le retour à la stabilité et à la normalité au Soudan. Il importe de noter que ce conflit prolongé au Soudan trouve son origine dans les pressions et les ingérences extérieures et l'imposition d'une transition démocratique. La communauté internationale doit en tirer les enseignements qui s'imposent, respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Soudan et prendre dûment en

considération les points de vue du pays dans ses efforts diplomatiques et visant à convoquer une conférence sur le Soudan, afin d'éviter d'imposer sa volonté au pays.

Deuxièmement, il est essentiel d'appuyer les efforts régionaux. Les organisations régionales telles que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont déployé des efforts de médiation considérables en ce qui concerne la question du Soudan. La Chine a pris note de la création récente par l'Union africaine d'un groupe de haut niveau sur le Soudan, qui a entamé une navette diplomatique active. Nous appelons la communauté internationale et l'ONU à continuer de soutenir les solutions africaines aux problèmes africains, ainsi que le rôle important joué par l'Union africaine et l'IGAD. Les pays extérieurs à la région doivent respecter les points de vue des pays de la région dans l'exercice de leurs bons offices en ce qui concerne le Soudan et renforcer leur coordination en vue de créer des synergies. Dans le même temps, les retombées du conflit au Soudan continuent de se manifester et ont une incidence sur la sécurité globale de la région, et par conséquent, une grande vigilance s'impose. Les pays de la région doivent défendre la notion de sécurité commune, renforcer le dialogue et la concertation et œuvrer de concert pour relever les défis que représentent les activités transfrontalières des combattants, la prolifération des armes de petit et moyen calibre et le grand nombre de réfugiés.

Troisièmement, il faut absolument prendre des mesures efficaces pour régler la crise humanitaire. À ce jour, le conflit au Soudan a provoqué le déplacement de 8 millions de personnes, tandis que 18 millions de personnes sont confrontées à une grave insécurité alimentaire et que 25 millions ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Le pays manque cruellement des ressources nécessaires pour faire face à cette crise humanitaire sans précédent, et le Plan de réponse aux besoins humanitaires n'est financé qu'à hauteur de 6%. Cette situation exige une attention et des contributions plus importantes de la part de la communauté internationale. La Chine a pris note de la conférence humanitaire internationale pour le Soudan et les pays voisins qui s'est tenue récemment à Paris, et espère que les parties concernées honoreront leurs promesses de contributions financières pour atténuer la crise humanitaire actuelle.

Nous saluons les efforts déployés par le Soudan pour garantir l'accès humanitaire et nous encourageons toutes les parties à continuer de coopérer avec les opérations humanitaires de l'ONU. Dans le même temps, la communauté humanitaire internationale doit renforcer la coordination avec les autorités soudanaises, respecter les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité

et d'indépendance et éviter toute politisation de l'action humanitaire. Depuis le début du conflit, la Chine a fourni de nombreuses livraisons d'aide alimentaire et de fournitures médicales au Soudan par le biais de canaux bilatéraux. Nous sommes prêts à collaborer avec la communauté internationale pour intensifier les efforts visant à atténuer la crise humanitaire et à promouvoir la paix et la stabilité au Soudan.

**M. Žbogar** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi exprimer nos sincères remerciements à la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo, à la Directrice Edem Wosornu et au Haut-Représentant de l'Union africaine Mohamed Ibn Chambas pour les exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui.

Le conflit au Soudan a infligé de profondes souffrances à la population, avec des ramifications qui vont bien au-delà des frontières du pays. Les rapports et les exposés décrivent une sombre réalité de souffrances généralisées, en particulier chez les femmes et les enfants, qui sont touchés de manière disproportionnée par cette crise catastrophique. Nous voudrions rappeler une fois de plus aux parties belligérantes les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme, ainsi que les engagements en matière de protection des civils énoncés dans la Déclaration de Djedda. La violence a coûté la vie à des milliers de personnes et a eu des effets dévastateurs sur les survivants. Les destructions physiques sont évidentes, mais les blessures moins visibles sont encore plus profondes. Dans ce contexte chaotique, la menace d'une famine est imminente, avec plus de 18 millions de personnes qui connaissent actuellement une faim aiguë. Nous condamnons fermement l'utilisation de la famine comme méthode de guerre, qui est explicitement interdite par le droit international humanitaire. Nous devons faire davantage collectivement. Je suis d'accord sur ce point avec M<sup>me</sup> Wosornu. Nous remercions les organisateurs de la conférence humanitaire internationale pour le Soudan et les pays voisins du rôle qu'ils ont joué pour mettre en place un cadre indispensable afin de stimuler notre financement humanitaire collectif et de plaider en faveur de l'accès à l'aide pour prévenir une famine généralisée.

Cette année a été marquée par des appels répétés à une cessation immédiate des hostilités, y compris un appel du Conseil de sécurité, dans sa résolution 2724 (2024), à une cessation des hostilités pendant le mois du ramadan. Hélas, tous ces appels n'ont pas été entendus. Nous n'insisterons jamais assez sur ce point : il faut mettre fin à ce conflit impitoyable. Les parties doivent faire taire les armes, quitter le champ de bataille et entamer des pourparlers en toute

bonne foi. Comme nous l'avons vu dans de nombreux cas, il est difficile de parvenir à une solution politique au moyen d'un dialogue inclusif, mais c'est la seule voie viable vers la paix et la réconciliation. Il est essentiel d'associer toutes les composantes de la société, en particulier les femmes et les filles, à tous les efforts de paix. Sans leur participation, il ne saurait y avoir de paix durable. Nous avons entendu l'appel lancé par M<sup>me</sup> Wosornu à l'intensification des efforts internationaux pour faire taire les armes et nous continuons d'appuyer les efforts de médiation régionaux et internationaux, notamment ceux de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, Ramtane Lamamra, et à l'instar de M. Chambas, nous soulignons l'importance de la complémentarité et de la coordination entre ces efforts. Nous espérons qu'il sera possible de relancer les pourparlers de Djedda et nous exhortons vivement les deux parties à y participer de bonne foi.

Nous appelons une nouvelle fois tous les acteurs extérieurs à s'abstenir de toute forme d'ingérence susceptible d'exacerber le conflit. Il est indispensable de garantir un accès humanitaire immédiat, complet et sans entrave à travers les frontières et les lignes de conflit. Il faut pour cela ouvrir tous les itinéraires logistiques – terrestres, aériens et maritimes – et lever tous les obstacles bureaucratiques et administratifs, afin que l'aide parvienne sans encombre à ceux qui en ont besoin. Les travailleurs humanitaires doivent pouvoir accomplir, en toute sécurité et sans entrave, leurs missions qui sauvent des vies. La reprise des combats autour d'El-Fasher est profondément préoccupante. En tant que refuge pour les civils et pôle humanitaire indispensable, El-Fasher est cruciale pour la fourniture d'une aide vitale dans une région qui est déjà au bord de la famine. Nous exhortons toutes les parties à s'abstenir de toute nouvelle escalade.

Alors que les gros titres mettent l'accent sur les combats et les négociations, le sort des femmes et des filles au Soudan, souvent passé sous silence, ne cesse de s'aggraver. Les Soudanaises, femmes et filles, paient un lourd tribut et subissent de plein fouet la crise humanitaire. Outre les dangers inhérents aux conflits et aux déplacements, elles sont confrontées à des niveaux choquants de violence sexuelle et fondée sur le genre, notamment des harcèlements, des enlèvements, des viols, l'exploitation sexuelle et la traite des êtres humains, que ce soit dans les zones touchées par le conflit à l'intérieur du Soudan, lors de leurs déplacements ou dans les pays d'asile. Cette crise du genre est bien plus qu'un simple décompte de victimes et de statistiques. Il faut imaginer ce que vit une jeune mère dans une zone de conflit au Soudan, qui a du mal à nourrir ses nourrissons, ou encore une jeune fille qui voit son avenir tout entier, y compris ses espoirs et ses rêves d'éducation,

anéanti par le conflit. Malgré leurs souffrances, les Soudanaises continuent de soutenir leurs familles et leurs communautés avec une résilience extraordinaire, notamment grâce à des programmes d'intervention d'urgence au niveau local qui permettent de sauver des vies.

Je conclurai par une vérité que nous tous et toutes autour de cette table connaissons bien : la violence est un choix et la paix est un choix. Nous nous tenons résolument aux côtés du peuple soudanais, et exhortons toutes les parties au conflit à faire le choix de l'humanité et le choix de la paix.

**M. Montalvo Sosa** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, la Directrice Wosornu et le Haut-Représentant Chambas de leurs exposés instructifs, et je salue la présence du représentant du Soudan dans la salle.

L'Équateur exprime sa consternation face aux conséquences dévastatrices qu'une année de conflit a infligées à la population du Soudan et de la région environnante. La persistance de la violence armée a aggravé la crise humanitaire et a eu des effets négatifs sur le tissu social du pays. Comme nous l'avons entendu cet après-midi, le conflit a coûté la vie à des milliers de personnes, fait plus de 6 millions de déplacés et contraint près de 2 millions d'habitants à chercher refuge dans les pays voisins. Les conséquences humanitaires sont déchirantes : quelque 25 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence et 18 millions sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, les femmes et les filles étant les plus touchées.

Les attaques contre les civils et les infrastructures critiques sont des actes condamnables, de même que les restrictions de toutes sortes imposées au travail du personnel humanitaire. Il est impératif que les parties déposent immédiatement les armes, garantissent la protection des civils et respectent les obligations que leur impose le droit international humanitaire. Les informations que nous recevons sur les Soudanaises, femmes et filles, qui sont violées, sexuellement exploitées, enlevées et retenues en captivité, sont très inquiétantes. Les parties au conflit doivent mettre fin immédiatement à toutes les formes de violence, en particulier la violence sexuelle et fondée sur le genre, et il est fondamental que les auteurs de violations graves des droits humains soient traduits en justice. Nous sommes également préoccupés par les appels de plus en plus nombreux à armer les civils et par les vastes campagnes de mobilisation parmi la population, qui risquent de conduire à une plus grande fragmentation du pays et d'aggraver les tensions intercommunautaires, alimentant ainsi la violence ethnique. Les parties ont

l'obligation de préserver la sécurité de la population civile et de respecter les résolutions du Conseil, telle que la résolution 2724 (2024), qui a exigé un cessez-le-feu pendant le ramadan. Le non-respect de ces résolutions est révélateur du comportement des parties.

Ma délégation salue le rôle de premier plan joué par le Représentant personnel Lamamra pour parvenir à un accord de cessez-le-feu et à une solution politique durable par le dialogue et avec le soutien des partenaires internationaux, régionaux et sous-régionaux. De même, les pourparlers de Djedda, la récente réunion de Paris et l'engagement continu de l'Union africaine, y compris les déclarations faites hier par le Conseil de paix et de sécurité, sont des initiatives essentielles, tout comme celles menées par l'Autorité intergouvernementale pour le développement et les pays du voisinage et de la région dans leur action inlassable en faveur de la paix au Soudan. L'Équateur estime que la participation pleine, égale et véritable des Soudanaises est impérative pour la reconstruction après les ravages du conflit. Leur rôle est essentiel pour rétablir la paix et la stabilité dans la région.

Pour terminer, la paix ne peut pas attendre. Le Soudan et son peuple ont besoin d'un soutien international revitalisé, complémentaire et inclusif dans leurs efforts nationaux de transition vers une démocratie digne de ce nom et une paix durable.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, la Directrice Wosornu et le Haut-Représentant Chambas de leurs exposés instructifs. Je salue également la présence du Représentant permanent du Soudan à cette séance.

Il y a un an, deux généraux rivaux envoyaient leurs armées au combat, engageant ainsi le Soudan sur la voie de la mort, de la destruction et de la désolation. Aujourd'hui, les combats se poursuivent avec la même intensité. Et comme dans tout conflit, ce sont les civils qui paient le plus lourd tribut, en particulier les femmes et les enfants. Nous avons tous et toutes eu connaissance des informations concernant des viols collectifs et des meurtres de masse perpétrés par les milices des Forces d'appui rapide, des femmes et des filles vendues comme esclaves sexuelles ou encore des garçons enrôlés de force comme enfants soldats, ainsi que des tireurs embusqués s'en prenant de manière aveugle aux civils et des milices massacrant des villages entiers au Darfour. La guerre a transformé le Soudan en un véritable enfer. Près de 25 millions de Soudanais ont désespérément besoin d'une aide humanitaire, et les trois quarts d'entre eux sont

confrontés à une insécurité alimentaire aiguë. Au cours des 12 derniers mois, ce sont les civils soudanais qui ont le plus souffert de ce conflit inutile et inadmissible, alors que les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide ont rejeté les demandes de la population civile en faveur d'un régime civil pacifique et démocratique et provoqué l'une des plus importantes crises de déplacement interne au monde. D'après certaines informations alarmantes, les Forces d'appui rapide se prépareraient à attaquer la ville d'El-Fasher, où vivent des milliers de déplacés. Une telle attaque aurait des conséquences encore plus dévastatrices pour les civils et risquerait de déclencher d'autres atrocités fondées sur l'appartenance ethnique et d'étendre le conflit à l'ensemble du Darfour.

Soyons clairs : les deux généraux en conflit qui ont mené ensemble un coup d'État militaire en 2021, mettant ainsi à mal la transition démocratique du Soudan, continuent de faire obstacle à un avenir meilleur pour le peuple soudanais. Aujourd'hui, je les appelle à mettre fin à cette guerre insensée une fois pour toutes. Il est clair que la quête d'une victoire militaire absolue ne fait qu'alourdir un bilan humain déjà très lourd. Nous renouvelons les appels lancés par le Conseil dans sa résolution 2724 (2024) et exhortons les parties à garantir immédiatement un accès humanitaire sans entrave, à entamer des négociations directes et à cesser les hostilités. À cet égard, nous avons pris note avec satisfaction des projets de reprise des pourparlers à Djedda d'ici le début du mois de mai, sous les auspices de l'Arabie saoudite et des États-Unis, ainsi que de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'Union africaine. Nous appelons les deux parties à négocier de bonne foi et à s'abstenir de toute nouvelle offensive.

La population soudanaise a besoin d'une aide humanitaire plus importante et ce, dès maintenant. Elle est confrontée à une crise aux proportions épiques, la famine étant imminente. Pourtant, les organisations humanitaires n'ont pas été autorisées à acheminer cette aide indispensable. L'accès humanitaire sans entrave doit être autorisé, un point c'est tout. Le personnel humanitaire ne doit pas être pris pour cible ni harcelé tandis qu'il tente de répondre aux besoins critiques des civils soudanais. Un trop grand nombre de travailleurs humanitaires ont perdu la vie au Soudan. Les États-Unis sont le premier donateur dans le cadre de l'intervention humanitaire au Soudan et dans les pays voisins ; nous avons fourni plus d'1 milliard de dollars depuis 2023, et nous avons notamment annoncé, le 15 avril dernier, une aide supplémentaire de 100 millions de dollars pour atténuer la crise humanitaire au Soudan. Nous remercions la

France d'avoir organisé la conférence de Paris et saluons avec enthousiasme toutes les contributions annoncées par les donateurs, et nous demandons instamment aux organismes humanitaires des Nations Unies d'accroître rapidement l'acheminement de l'aide aux Soudanais qui en ont désespérément besoin.

La situation sur le terrain semble se diriger tout droit vers une impasse ou, pire encore, vers un conflit prolongé, opposant de nombreux groupes armés de plus en plus animés par des considérations ethniques, avec pour résultat de propager l'instabilité dans toute la région. Nous devons tous être de plus en plus préoccupés par le risque d'effondrement de l'État au Soudan et d'extension du conflit régional. De ce fait, nous devons faire davantage pression sur les parties au conflit pour qu'elles négocient. Nous appelons les puissances régionales à cesser immédiatement de fournir des armes aux parties en présence au Soudan.

En fin de compte, c'est à la population civile soudanaise qu'il revient de définir la voie à suivre pour le pays et de rétablir la transition démocratique qu'elle a entamée et pour laquelle elle s'est sacrifiée. Nous continuerons à appuyer des processus inclusifs afin de préparer cette transition. Mais il faut d'abord que les armes se taisent et que l'aide parvienne aux personnes qui en ont besoin. Je veux que les Soudanais, les hommes, les femmes et les enfants qui recherchent désespérément la paix et la sécurité, un repas chaud et un endroit sûr où ils pourront se sentir chez eux, sachent qu'ils ne sont pas seuls. Les États-Unis sont leur allié et leur défenseur. Nous continuerons à appeler l'attention du monde sur leur situation tragique et à œuvrer pour que les responsables rendent des comptes. Et nous continuerons à faire vivre l'esprit de démocratie, de liberté et de paix qu'ils ont si courageusement défendu pendant toutes ces années.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je remercie M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, M<sup>me</sup> Edem Wosornu et M. Mohamed Ibn Chambas pour leurs interventions.

Une année s'est écoulée depuis le début du conflit qui dévaste le Soudan. Une année durant laquelle plusieurs dizaines de milliers de personnes ont perdu la vie et plus de 8 millions de personnes ont été déplacées de force. Des déplacements et des violences qui frappent tout particulièrement les enfants ; 3 millions d'entre eux ont dû quitter leurs foyers et environ 15 millions dépendent de l'aide humanitaire. La famine menace ; plus du tiers de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire. L'intensité des combats, l'insécurité et les obstacles imposés par les parties compromettent l'accès et l'acheminement de l'aide humanitaire.

C'est la raison pour laquelle la France a organisé, avec l'Union européenne et l'Allemagne, le 15 avril à Paris, une conférence internationale humanitaire pour le Soudan et pour les pays voisins. Cette conférence, tenue sous l'égide du Président de la République française, autour du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères et en présence des ministres et des représentants de 58 États, de l'ONU, d'organisations régionales, d'organisations non gouvernementales ainsi que de bailleurs de fonds, a permis l'annonce de plus de 2 milliards d'euros de contributions financières, dont près de 900 millions de l'Union européenne et de ses États membres. La France s'est engagée à allouer plus de 110 millions d'euros pour répondre aux besoins des populations au Soudan et dans les pays voisins. Cette conférence a également permis l'adoption d'une déclaration de principes par les États et les organisations impliqués dans les initiatives de paix pour le Soudan afin de coordonner davantage leurs efforts. Cette déclaration appelle les parties à cesser les hostilités et à mettre en œuvre les engagements qu'elles ont pris lors des pourparlers de Djedda. Il est urgent qu'elles garantissent un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave à l'ensemble des populations, aussi bien par des accès transfrontaliers qu'à travers les lignes de front.

Une solution politique reste plus que jamais urgente : ce conflit menace l'unité du pays et la stabilité de la région. Le chemin vers la paix passe par une cessation des hostilités immédiate et par une reprise des pourparlers dès que possible. Nous nous félicitons de l'annonce qui a été faite lundi à Paris d'une reprise, sous trois semaines, des discussions dans le cadre du processus de Djedda, et nous saluons les efforts mis en œuvre par l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Soudan, M. Ramtane Lamamra, pour user de ses bons offices auprès des parties belligérantes, en lien avec l'ensemble des acteurs régionaux et internationaux, mais aussi avec les formations politiques civiles. Nous appelons les deux belligérants à dépasser la logique de préconditions et à juguler les pressions exercées par les fauteurs de guerre dans leurs propres rangs. Il est aussi primordial que les acteurs extérieurs s'abstiennent d'armer, de financer ou de soutenir logistiquement les parties. Et je rappelle que la violation de l'embargo sur les armes au Darfour est un motif d'inscription sur la liste des sanctions individuelles au titre de la résolution 1591 (2005).

Je conclurai en remerciant l'ensemble des participants qui ont contribué au succès de la conférence de Paris. Nous sommes parvenus à remettre cette crise en haut de l'agenda international et à agir concrètement en décuplant le taux de financement du plan de réponse

humanitaire des Nations Unies, le faisant passer de 5 à 50 %. Nous devons rester mobilisés.

La France continuera de se tenir aux côtés des Soudanaises et des Soudanais pour que les espoirs suscités par la révolution de décembre 2018 ne soient pas à tout jamais déçus. Elle ne ménagera aucun effort pour contribuer au retour de la paix, et elle restera mobilisée aussi au sein du Conseil, qui doit agir pour l'accès humanitaire et pour faire avancer la médiation politique. Unissons nos forces pour qu'il n'y ait pas de second anniversaire du conflit au Soudan.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à remercier de leurs exposés M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M<sup>me</sup> Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, et M. Mohamed Ibn Chambas, Haut Représentant de l'Union africaine. Nous saluons la participation du Représentant permanent du Soudan à la présente séance.

L'évolution de la situation au Soudan est vivement préoccupante. Les combats intenses qui s'y déroulent depuis avril 2023 ont fait de nombreuses victimes, notamment parmi la population civile. Le Soudan se trouve dans une situation humanitaire très difficile. Selon divers organismes des Nations Unies, des millions de Soudanais souffrent d'insécurité alimentaire pour un certain nombre de raisons. Près de 11 millions de personnes ont été déplacées, dont plus de 9 millions à l'intérieur du pays. La République centrafricaine, le Tchad, l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan du Sud sont également mis à rude épreuve. Il y a désormais des pénuries de médicaments. Près des trois quarts des établissements de santé ne fonctionnent pas, et les deux tiers de la population n'ont pas accès aux soins de santé. L'on signale que des maladies dangereuses se propagent.

L'ONU, le Conseil de sécurité et les autres organes compétents doivent adopter une approche équilibrée et constructive de la situation. Il est contre-productif de minimiser, pour des raisons politiques, le rôle des autorités centrales dans le traitement des questions humanitaires, notamment en ce qui concerne la délivrance d'autorisations pour l'acheminement transfrontières des secours humanitaires, y compris pour le Darfour. La collaboration de Port-Soudan avec l'équipe de pays des Nations Unies doit être pleinement appuyée. J'insiste sur l'importance de traiter toutes les questions humanitaires qui pourraient se poser par l'intermédiaire des autorités centrales. La politisation de l'acheminement de l'aide humanitaire est inadmissible au Soudan, comme partout ailleurs.

Nous avons pris note de la conclusion, le 15 avril à Paris, de la conférence internationale des donateurs pour le Soudan, et nous nous sommes félicités que des contributions aient été annoncées pour financer l'aide humanitaire aux Soudanais et le plan de réponse humanitaire 2024. Nous espérons que cela fonctionnera dans la pratique. Nous regrettons cependant que malgré le caractère humanitaire déclaré de la conférence, ses hôtes aient décidé de lui donner une connotation politique et ce, à leur manière, en n'invitant pas les parties soudanaises concernées ou celles ayant une réelle influence sur le terrain, mais seulement des représentants de la coalition Taqaddoum.

Le 8 mars, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2724 (2024), appelant les parties à déclarer une cessation immédiate des hostilités pendant le mois de ramadan, mais celle-ci n'a apporté aucun changement. Il était peu probable qu'elle y parvienne, étant donné qu'il s'agissait en grande partie d'une mesure populiste qui ne visait pas à remédier aux causes profondes du conflit en cours. C'est pour cette raison que la Fédération de Russie s'est abstenue dans le vote sur la résolution.

La Fédération de Russie appelle clairement les parties au conflit à faire montre de volonté politique et à prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin aux affrontements armés, qui causent tant de souffrances à la population civile du Soudan. Nous pensons que tous les désaccords peuvent être réglés par les Soudanais eux-mêmes à la table de négociation, sans diktats extérieurs imposant la marche à suivre.

Cela étant, nous sommes conscients que l'absence de règlement de la phase aiguë actuelle du conflit au Soudan n'est pas due aux ambitions des principales parties prenantes soudanaises, mais plutôt à l'incapacité ou à la réticence à aider collectivement les Soudanais à s'attaquer réellement, plutôt que superficiellement, aux causes profondes du conflit. Comme l'a souligné à juste titre le Secrétaire général dans sa déclaration à la presse du 15 avril, ce qui se passe au Soudan « est plus qu'un simple conflit entre deux parties belligérantes ». Ce conflit a de profondes racines politiques et historiques, et la société soudanaise doit analyser ce qui s'est passé et tirer les enseignements des erreurs commises. Il faut donc apporter également une solution globale au conflit. Une étape importante après la cessation des hostilités doit être le parachèvement du processus visant à mettre en place des Forces armées soudanaises unifiées, ce qui n'a pas encore été fait. Le secteur de la sécurité est l'un des piliers de tout État-nation. La préservation des institutions de l'État est dans l'intérêt de la société soudanaise, de la région et de nous tous. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions parler du transfert du pouvoir à

un gouvernement civil accepté par tous les Soudanais, bénéficiant de leur confiance, et dont les valeurs et les objectifs reflètent ceux de la majorité de la population du pays. Nous demandons à nos collègues occidentaux de s'abstenir d'alimenter un récit erroné qui présente la situation actuelle au Soudan comme le résultat des événements survenus en octobre 2021, qui ont conduit à la démission du Gouvernement civil. Comme le dit l'adage, s'il y a des souris dans la maison, il ne faut pas accuser le chat de les avoir mangées. Nous estimons qu'il faut s'efforcer de traiter les causes, plutôt que les conséquences, des problèmes.

Nous appelons nos collègues qui se considèrent comme des « membres intéressés du Conseil de sécurité » à ne pas simplifier à l'excès la situation au Soudan. Leurs discours sur les deux généraux et la crise humanitaire impressionnent peut-être les journalistes mais ne contribueront en rien à régler les problèmes du pays. Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de solution miracle, et encore moins de solution rapide, même en ayant recours aux pressions, aux sanctions unilatérales ou à d'autres méthodes similaires. Nous regrettons que l'ONU ait elle aussi employé cette méthode à un certain moment, par l'intermédiaire de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, qui a soutenu le transfert forcé du pouvoir de l'armée à des structures politiques qui ne bénéficiaient pas d'un soutien massif au sein de la société soudanaise.

Nous sommes convaincus que seule la reprise du dialogue intersoudanais permettra de parvenir à un règlement durable. Pour que ce dialogue soit inclusif, il importe selon nous d'y associer toutes les forces politiques et tous les groupes ethniques et religieux influents du Soudan, y compris les principaux dirigeants régionaux. Nous pensons que des progrès dans ce sens permettront de parvenir à un large consensus national. Sans cela, nous risquons de voir se renforcer les tendances centrifuges et la menace d'une remise en cause du statut d'État du Soudan. Ce serait une tragédie pour le Soudan et ses voisins. Nous appelons le Conseil de sécurité à éviter toute action susceptible d'aggraver ces processus.

**M. Hyunwoo Cho** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je souhaite exprimer mes sincères remerciements à la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, à la Directrice Wosornu et au Haut-Représentant Chambas pour leurs exposés détaillés d'aujourd'hui. Nous saluons également la participation du représentant de la République du Soudan.

Plus d'une année s'est écoulée depuis le début du conflit au Soudan, marquant un sombre anniversaire pour sa population.

Malgré l'adoption de la résolution 2724 (2024) appelant à une cessation immédiate des hostilités pendant le mois de ramadan, le conflit s'est au contraire intensifié, en particulier au Darfour septentrional et dans l'État de Gazira. Nous regrettons vivement que les parties belligérantes soudanaises n'aient pas respecté la résolution.

En outre, la situation humanitaire au Soudan s'approche rapidement du point de non-retour. Comme l'a souligné la Directrice Wosornu, il devrait être atteint dans six semaines, et la communauté internationale a l'obligation d'enrayer cette tendance.

Compte tenu de la gravité de la situation, nous félicitons la France, l'Allemagne et l'Union européenne de leur rôle moteur dans l'organisation conjointe de la Conférence humanitaire internationale pour le Soudan et ses voisins, qui s'est tenue à Paris le 15 avril. Elle a permis de mobiliser les efforts internationaux pour faire face au conflit et à la crise humanitaire qui en résulte au Soudan, des engagements ayant été pris par plusieurs pays, ainsi que par des organisations internationales et régionales.

La République de Corée appuie fermement la déclaration de principes adoptée lors de la réunion ministérielle qui s'est tenue en marge de la conférence et souhaite souligner les points suivants.

Tout d'abord, nous exhortons les parties belligérantes soudanaises à faire taire les armes immédiatement, répondant ainsi au désir sincère du peuple soudanais, et à respecter les engagements qu'elles ont pris en mai dernier dans la Déclaration d'engagement de Djedda en faveur de la protection des civils du Soudan. Nous réaffirmons qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit. Les parties au conflit au Soudan doivent faire passer les intérêts du peuple soudanais en premier, en reconnaissant les souffrances et les difficultés considérables causées par le conflit en cours, notamment la plus grande crise de déplacement au monde et l'insécurité alimentaire aiguë.

Par ailleurs, nous sommes vivement préoccupés par les informations qui continuent de faire état de violences sexuelles et fondées sur le genre liées au conflit, en particulier au Darfour, et nous appelons toutes les parties belligérantes à prendre des mesures spéciales pour protéger les femmes et les filles de ces violences.

Deuxièmement, nous appelons les parties belligérantes soudanaises à faciliter un accès sans entrave aux civils ayant besoin d'une aide humanitaire, conformément aux engagements pris à Djedda, en Arabie saoudite, et aux obligations internationales pertinentes. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement soudanais pour

autoriser l'ouverture de plusieurs voies d'accès transfrontières restreintes afin de permettre un accès humanitaire indispensable au Darfour. Toutefois, d'autres mesures s'imposent d'urgence. Nous exhortons les autorités soudanaises à garantir un accès humanitaire sans entrave à toutes les régions du Soudan et appelons toutes les parties belligérantes à mettre pleinement en œuvre les principales recommandations concernant l'accès humanitaire formulées à la conférence de Paris.

Les contributions de 2,2 milliards de dollars annoncées par 33 donateurs lors de la conférence de Paris constituent une avancée positive, et c'est avec plaisir que la République de Corée va apporter sa contribution, en complément des efforts des autres donateurs. Toutefois, si les obstacles à son acheminement ne sont pas levés, l'aide humanitaire ne pourra pas parvenir à ceux qui en ont le plus besoin.

Troisièmement, nous appelons tous les acteurs régionaux et internationaux à apporter leur plein appui à une initiative de paix consolidée pour le Soudan, faisant fond sur les pourparlers de Djedda et d'autres efforts de médiation, comme convenu lors de la conférence de Paris.

Nous espérons que les pourparlers de Djedda reprendront bientôt avec la participation de tous les acteurs clefs qui peuvent jouer un rôle constructif pour parvenir à une cessation immédiate des hostilités au Soudan. En outre, nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé personnel du Secrétaire général, M. Lamamra, pour poursuivre ses bons offices et promouvoir la coordination des initiatives de médiation internationale, et nous apporterons un appui important à son action.

Nous espérons sincèrement que les négociations reprendront bientôt afin de faciliter un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Soudanais, en vue du rétablissement d'un gouvernement civil. À cette fin, la communauté internationale doit encourager une participation plus active de la société civile soudanaise, y compris des groupes de défense des droits des femmes, dans le cadre de ce processus politique.

La République de Corée, qui est parvenue à se démocratiser après avoir subi une dictature militaire, éprouve une profonde empathie pour la quête de démocratie du peuple soudanais, qui a culminé en 2019. Nous restons fermement décidés à soutenir les aspirations démocratiques du peuple soudanais.

Alors que le conflit en cours ne montre aucun signe d'apaisement et que l'avenir s'annonce sombre, nous sommes convaincus que le courage et la détermination

du peuple soudanais l'emporteront. Le remède le plus efficace et le plus fiable à la myriade d'horreurs causées par le conflit, de l'urgence alimentaire à l'effondrement potentiel de l'État, reste un cessez-le-feu stable qui pourrait conduire à une cessation permanente des hostilités.

**M. Hauri** (Suisse) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Wosornu, pour leurs exposés. Nous remercions également M. Chambas, Haut-Représentant de l'Union africaine pour l'initiative Faire taire les armes.

Une lutte de pouvoir a conduit à un conflit brutal au Soudan, qui fait rage sans relâche depuis une année. Il a engendré une catastrophe humanitaire. Il affecte les pays voisins et toute une région. Il est marqué par des violences sexuelles contre les femmes et les filles et par des attaques ethniques à grande échelle. C'est une année de déplacements massifs forcés, et maintenant, une famine sans précédent qui menace.

Avec l'intensification de la violence ces derniers jours à la périphérie d'El-Fasher, le dernier centre humanitaire au Darfour et refuge de centaines de milliers de personnes déplacées, les civils sont une fois de plus exposés à ce danger sans être protégés. À cet égard, la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide nous a une nouvelle fois rappelé les risques de génocide et de crimes connexes qui y sont liés.

Qu'il me soit permis de souligner trois messages clefs.

Tout d'abord, nous réitérons notre appel urgent aux Forces armées soudanaises et aux Forces d'appui rapide ainsi qu'aux autres parties pour qu'elles fassent taire les armes. Leur lutte pour le pouvoir est une lutte contre la population civile et contre son espoir et sa détermination de vivre dans la liberté et la dignité. Les belligérants ont ignoré l'appel du Conseil de sécurité à une trêve humanitaire pour le mois du ramadan. Ils ont ainsi passé outre une résolution contraignante du Conseil. Il est inacceptable que les civils continuent à subir les conséquences de ce conflit. Le respect du droit international humanitaire et des droits humains est une obligation, pas un choix. Un arrêt des combats reste essentiel pour répondre aux énormes besoins de protection. Nous nous félicitons de l'annonce de la reprise des pourparlers de Djedda dans les semaines à venir. Nous avons besoin de toute l'influence diplomatique possible pour ramener les parties à la table des négociations, mettre fin aux actions extérieures susceptibles de prolonger le conflit et faire respecter l'embargo sur les armes.

Mon deuxième message concerne la situation humanitaire, déjà l'une des pires au monde, qui ne cesse de

s'aggraver. La conférence internationale qui s'est tenue à Paris cette semaine a permis de mobiliser plus de 2 milliards de dollars. La Suisse salue cet effort pour recentrer l'attention de la communauté internationale et prendre des engagements urgents. Elle s'est engagée à hauteur de 21 millions de dollars supplémentaires pour 2024, qui contribueront également au plan de prévention de la famine et de réponse mentionné par M<sup>me</sup> Wosornu et lancé la semaine dernière.

Mais l'argent seul n'est pas suffisant. L'aide humanitaire est délibérément retenue et l'accès refusé, laissant des millions de personnes vulnérables au bord de la famine. Il incombe aux parties de permettre de toute urgence un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave à travers les frontières et les lignes de front, conformément à la résolution 2724 (2024). La protection du personnel humanitaire, y compris des organisations et volontaires locaux, doit également être assurée.

Mon dernier point concerne la recherche d'une solution négociée et durable à ce conflit. Un effort concerté est nécessaire pour un processus politique crédible et inclusif, comme demandé dans le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine hier. Dans ce cadre, nous saluons les efforts des actrices et acteurs civils pour rassembler des voix diverses, représentatives de l'ensemble de la population, afin de fixer des objectifs communs pour l'avenir du pays. Afin de renforcer l'action commune, nous devons également veiller à rendre complémentaires les initiatives diplomatiques des acteurs régionaux et internationaux dans la recherche d'une solution pacifique. Nous soutenons pleinement l'Envoyé personnel dans ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif.

Après une année de violence et de dévastation, il est grand temps de mettre fin à cette guerre. Nous réitérons qu'en tant que membres du Conseil, nous devons assumer nos responsabilités en ce sens.

**M<sup>me</sup> Shino** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, la Directrice Wosornu et S. E. M. Ibn Chambas de leurs exposés. Je souhaite également la bienvenue au représentant du Soudan.

Je voudrais faire trois remarques aujourd'hui.

Premièrement, nous regrettons vivement que l'on n'ait pu faire taire les armes au Soudan, alors qu'une année s'est écoulée depuis le début du conflit et que le Conseil a adopté le mois dernier, sous la présidence du Japon, la résolution 2724 (2024) demandant une cessation immédiate des hostilités pendant le mois de ramadan.

Comme l'indique la résolution, le règlement durable du conflit passe par le dialogue. Le Japon renouvelle son appel pressant aux Forces armées soudanaises et

aux Forces d'appui rapide afin qu'elles cessent immédiatement les combats. Les deux parties doivent participer sérieusement aux efforts internationaux, régionaux et sous-régionaux visant à régler le conflit. Le Japon apprécie à leur juste valeur les efforts de médiation continus des États-Unis, de l'Arabie saoudite, de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de l'Égypte et d'autres pays de la région. Il soutient également l'Envoyé personnel du Secrétaire général, M. Ramtane Lamamra, et l'utilisation de ses bons offices pour compléter et coordonner ces efforts.

Le Japon appelle également tous les États Membres à s'abstenir de toute ingérence extérieure visant à attiser le conflit et l'instabilité et rappelle à toutes les parties au conflit et aux États Membres qu'ils sont tenus de respecter les mesures d'embargo sur les armes, conformément à la résolution 1556 (2004). Dans cette optique, le mandat du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, qui a été renouvelé par la résolution 2725 (2024), reste important.

Deuxièmement, la situation humanitaire continuera à se détériorer si le conflit ne prend pas fin. Les pertes civiles, les violences sexuelles et fondées sur le genre qui sont signalées et le nombre de personnes qui ont fui leur foyer en quête de sécurité sont en augmentation. Le mois dernier, le Conseil s'est penché sur le fait que des millions de personnes souffrent aujourd'hui de faim aiguë (voir S/PV.9582). Des biens de caractère civil, des hôpitaux, des convois d'aide, des travailleurs et des entrepôts ont été attaqués.

Il est impératif de fournir une aide humanitaire aux 25 millions de Soudanais dans le besoin. Les parties belligérantes doivent garantir un accès humanitaire complet, rapide, sûr et sans entrave, notamment via les opérations menées à travers les lignes de front et les frontières.

Dans le même temps, nous rappelons à la communauté internationale que les plans de réponse pertinents sont largement sous-financés. Le Japon remercie sincèrement la France, l'Allemagne et l'Union européenne d'avoir accueilli la conférence humanitaire internationale pour le Soudan et ses voisins. Le Japon a par ailleurs versé environ 149 millions de dollars depuis 2023 pour venir en aide aux personnes déplacées, aux réfugiés et aux rapatriés au Soudan et dans les pays voisins.

Troisièmement, nous sommes profondément préoccupés par les conséquences régionales du conflit. Les pays voisins, tels que le Tchad et le Soudan du Sud, accueillent généreusement un nombre croissant de réfugiés et de rapatriés en provenance du Soudan. Nous devons empêcher le conflit de déstabiliser davantage ces pays et d'avoir des

répercussions sur de vastes zones s'étendant de la Corne de l'Afrique à l'extrémité orientale de la région du Sahel.

Pour terminer, je souligne l'engagement inébranlable du Japon envers le peuple soudanais et ses efforts de paix.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de Malte.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, la Directrice Wosornu et le Haut-Représentant Chambas de leurs exposés instructifs. Je salue également la présence du Représentant permanent du Soudan à cette séance.

Il y a un an, des souffrances indicibles se sont abattues sur le peuple soudanais. Le pays est devenu l'épicentre de la plus grande crise de déplacement au monde et se trouve au bord de la famine. Le bilan humain de cette guerre irresponsable est vertigineux. Nous ne pouvons ni ne devons oublier le peuple soudanais et son sort.

Malte appelle avec force à un cessez-le-feu immédiat et durable et à un accès total, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire. Nous regrettons vivement que les parties n'aient pas répondu à ces deux appels.

Au lieu d'assister à la fin des violences, on voit de nouvelles hostilités éclater à El-Fasher, dans le Darfour septentrional, avec des menaces crédibles d'un siège des Forces d'appui rapide qui pourrait avoir des conséquences humanitaires terribles pour les personnes déplacées qui se trouvent sur place. Dans une guerre qui a déjà fait des milliers de morts, nous ne pouvons pas nous permettre que soit détruit un pôle humanitaire majeur de l'ONU qui distribue une aide vitale dans les cinq États du Darfour. Si les opérations transfrontières entre le Tchad et le Darfour se sont révélées capitales, nous rappelons qu'il est nécessaire de disposer de plusieurs points de passage afin de pouvoir atteindre les 25 millions de personnes qui ont besoin d'une aide pour leur survie. Les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide doivent permettre l'intensification des opérations humanitaires.

Nous rappelons à toutes les parties que le fait de refuser ou d'entraver l'accès à la nourriture, aux soins de santé et aux articles de secours est une grave violation du droit international humanitaire et peut constituer un crime de guerre. Elles ont des obligations au titre du droit international humanitaire, et nous leur demandons d'honorer les engagements qu'elles ont pris d'un commun accord à Djedda.

Les Soudanaises, femmes et filles, et le courage inébranlable dont elles font preuve après avoir survécu à des atrocités, méritent notre attention. Nous déplorons

vivement les violences sexuelles liées au conflit, notamment les viols, les viols collectifs, les tentatives de viol et les autres formes de violence sexuelle, y compris l'exploitation sexuelle et la prostitution forcée. Il est inacceptable que les femmes et les enfants ne soient plus en sécurité, même dans leur propre foyer. Il est choquant de constater que la moitié des cas de violence sexuelle à Khartoum ont été perpétrés à l'intérieur des maisons. Dans certains cas, les victimes sont décédées des suites de leurs blessures et du manque d'accès aux soins médicaux. Les personnes rescapées se heurtent à des obstacles lorsqu'elles cherchent à obtenir justice. Nous demandons instamment qu'un accès rapide à des services multisectoriels soit garanti aux personnes rescapées, y compris des soins médicaux, un soutien psychosocial et des services juridiques, et que la sécurité de ces personnes soit assurée lorsqu'elles signalent des faits.

Les auteurs d'atrocités et d'autres violations du droit international humanitaire qui continuent d'être commises doivent être amenés à répondre de leurs actes, notamment grâce au travail de la Cour pénale internationale concernant le Darfour.

Alors que le conflit s'aggrave, le sort d'une génération d'enfants soudanais ne tient qu'à un fil. On estime que jusqu'à 730 000 enfants souffriront de malnutrition aiguë sévère, en plus des perturbations de leur éducation. En un an seulement, le Soudan a connu le plus grand nombre de violations graves confirmées contre des enfants depuis plus d'une décennie. Nous condamnons avec force l'enrôlement d'enfants, tel qu'il a été signalé au Darfour, au Kordofan et à Khartoum. Nous rappelons que l'enrôlement et l'utilisation d'enfants dans les hostilités constituent un crime de guerre.

L'afflux d'armes au Soudan est une violation flagrante de l'embargo sur les armes. Nous demandons à tous les acteurs extérieurs de s'abstenir d'alimenter l'instabilité et d'appuyer au contraire les efforts en faveur d'une paix durable. Une réponse globale au conflit passe par la relance d'une approche dirigée par des civils. Nous réaffirmons notre appui à un cadre de médiation concerté, dirigé par des acteurs régionaux tels que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et soutenu par le Conseil et l'Envoyé personnel Lamamra. Nous remercions la France, l'Allemagne et l'Union européenne d'avoir accueilli cette semaine la conférence humanitaire internationale pour le Soudan et les pays voisins, qui a mobilisé un total de 2 milliards d'euros. Malte s'est jointe à ces efforts en apportant une contribution financière au Fonds humanitaire commun pour le Soudan. Il est désormais impératif que l'intensification de l'action humanitaire s'accompagne d'une relance des pourparlers entre les parties, notamment lors du prochain cycle à Djedda.

Pour terminer, tandis que nous appelons à faire taire les armes, nous rendons hommage au courage remarquable du peuple soudanais, qui continue d'exprimer haut et fort ses aspirations à la stabilité, à la justice et à la paix. Nous ne pouvons ni ne devons le décevoir.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

**M. Mohamed** (Soudan) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Madame la Présidente, et à vous féliciter de l'accession de Malte à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, ainsi que la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Edem Wosornu. Elle et son équipe sont les bienvenues au Soudan et à Port-Soudan la semaine prochaine. Je remercie aussi M. Mohamed Ibn Chambas, expert chevronné bien connu de tous au Soudan pour son rôle en tant que Président du Groupe de haut niveau de l'Union africaine pour le règlement du conflit au Soudan. Je les remercie de leurs exposés instructifs, ainsi que de l'hommage qu'ils ont rendu au peuple soudanais et du soutien qu'il lui apporte dans la réalisation de ses aspirations.

Pour faire taire les armes et leurs détenteurs, nous devons poser un diagnostic correct des causes du conflit. Dans ce contexte, je voudrais me référer aux points importants soulignés par M. Mohamed Ibn Chambas. Il a parlé d'un « problème fondamental dont personne ne veut parler », mais je dirais que, en l'occurrence, il y a plusieurs problèmes.

Je tiens à rappeler que la guerre qui a éclaté dans mon pays est le résultat d'un chaos et d'une escalade délibérée provoqués par les milices des Forces d'appui rapide et leurs alliés politiques. Cette situation a atteint son paroxysme en mars 2023, lorsque des forces vassales ont été envoyées du Darfour à Khartoum, sans l'autorisation du commandement suprême des forces armées. Le 10 mars 2023, des chars et des véhicules blindés ont quitté le Darfour septentrional et se sont déployés à Khartoum. Dans le même temps, plus de 80 véhicules armés rejoignaient la zone de Merowe sans autorisation militaire, et des officiers égyptiens ont été faits prisonniers.

Ces mouvements ont coïncidé avec l'insistance des parties extérieures et intérieures à faire obstacle au plan de réintégration, conçu pour une période de deux ans, afin de

maintenir ou de constituer une armée parallèle aux Forces armées soudanaises. L'émergence d'une alliance politique claire autour de l'accord-cadre est venue compléter ces développements. Cette alliance a opté pour une action armée et un coup d'État militaire au détriment de l'action politique, et s'est vu renforcée grâce à l'appui intensif et massif de soutiens régionaux qui aspirent à contrôler le Soudan et ses ressources. Je voudrais renvoyer ici aux témoignages d'experts sur les images satellites, qui ne peuvent être ni photoshoppées ni falsifiées, et qui confirment ce qui suit.

Premièrement, les 12, 13, 14 et 15 avril 2023, 15 véhicules blindés militaires sont arrivés au quartier général des opérations, à l'ancien siège du Parti du congrès national et au domicile du commandant des Forces d'appui rapide. Les 12 et 13 avril 2023, de nombreux autres véhicules blindés et équipements militaires ont été livrés sur place. Ces lieux sont sous le contrôle des Forces d'appui rapide.

Deuxièmement, 60 véhicules blindés, un nombre sans précédent, se trouvaient au quartier général des opérations.

Troisièmement, le 14 avril 2023, le nombre total de véhicules blindés présents dans le camp de Soba, contrôlé par les Forces d'appui rapide, s'élevait à 58. Au total, ce sont 182 véhicules blindés qui se trouvaient sur les quatre sites contrôlés par les Forces d'appui rapide. Il n'y avait que deux véhicules blindés et deux chars devant la maison d'hôtes du Président soudanais, ou plus précisément du Président du Conseil souverain de transition, le général Abdel-Fattah Al-Burhan Abdelrahman Al-Burhan. Les membres peuvent donc comparer les chiffres et constater qu'une certaine partie est bel et bien déterminée à s'emparer du pouvoir.

Puisque nous parlons de la situation un an après le début de la guerre, je me dois de dire que celle-ci ne se serait pas produite si les Émirats arabes unis, le parrain régional de ce complot d'agression armée, n'avait pas continué d'apporter un soutien militaire et logistique à la rébellion et aux milices qui lui sont alliées, en plus d'un appui politique et médiatique. Nous avons présenté au Conseil des preuves claires et des informations détaillées dans la plainte que le Soudan a déposée contre les Émirats arabes unis, laquelle est étayée par le rapport du Groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan. De fait, les agissements des Émirats arabes unis sont l'une des principales causes du déséquilibre militaire actuel, qui n'est pas en faveur de nos forces armées au Darfour. Les experts des droits de l'homme des Nations Unies ont témoigné du recours brutal et généralisé au viol et à la violence sexuelle contre les femmes par les milices des Forces d'appui rapide, ainsi que de la détention de centaines de femmes à des fins d'exploitation sexuelle, d'esclavage et de travail forcé.

Ces témoignages ont été confirmés par des rapports en provenance du terrain publiés par des organisations régionales et locales de défense des droits humains telles que l'Initiative stratégique pour les femmes de la Corne de l'Afrique, le Centre africain d'études sur la justice et la paix, l'Observatoire des droits de l'homme et le rapport de la campagne Tous UNiS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes publié en novembre 2023. À Gedaref, Sennar et Singa, 267 cas de viols par les milices rebelles ont été signalés et confirmés par les vidéos réalisées par certains de leurs chefs qui ont appelé à d'autres viols contre les Soudanaises afin de les humilier.

Voilà pourquoi, un an après le déclenchement d'une guerre d'agression systématique contre le Soudan, son peuple, son gouvernement, ses forces armées, ses femmes, ses filles et ses garçons, l'une des exigences du Gouvernement soudanais et de son peuple est que l'on nomme clairement les commanditaires de l'agression. Il ne suffit pas d'insinuer. Le représentant de l'Algérie, dans sa déclaration exhaustive d'aujourd'hui au nom des trois membres africains du Conseil et du Guyana, et au cours d'une précédente séance du Conseil (voir S/PV.9581), a appelé à nommer et à condamner clairement les agresseurs afin de mettre un terme au conflit. Les membres du Conseil demandent au Soudan de lutter contre l'impunité, mais il est une mesure concrète que le Conseil doit prendre : condamner la partie qui fournit le financement, les armes et le matériel de ce conflit.

Conformément à la décision 359 de 2014 du Conseil des ministres sur la mise en œuvre des engagements du Soudan au titre de la résolution 1373 (2001), les autorités soudanaises ont déclaré que les Forces d'appui rapide devaient être considérées comme une organisation terroriste au vu de leur comportement après 10 mois de guerre et des nombreuses preuves à l'appui d'une telle désignation. Les violations les plus graves concernent la résolution 1540 (2004), adoptée au titre du Chapitre VII de la Charte, sur la lutte contre la prolifération des armes et les armes nucléaires et chimiques, ainsi que la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, que le Soudan a ratifiée en 1975. Les matières destinées aux armes chimiques et nucléaires ne doivent être détenues que par des États et utilisées à des fins pacifiques.

Or, les milices utilisent des hôpitaux et des centres de santé qui contiennent des matières radiologiques. Elles ont occupé le centre de traitement des déchets radioactifs de Soba, à l'ouest de Khartoum, ainsi que l'Autorité nationale de régulation nucléaire et radiologique. Des matières ont disparu, volées par les milices, ce qui préoccupe vivement les autorités soudanaises. Dans sa communication avec l'Autorité de régulation nucléaire, l'Agence internationale de l'énergie atomique a fait part de sa crainte de

voir ces matières être utilisées par des mercenaires étrangers, dont certains ont été arrêtés alors qu'ils commettaient des actions militaires et terroristes, menaçant la paix et la sécurité internationales. Cette violation est à elle seule une raison suffisante pour désigner ces milices comme une organisation terroriste.

Le Centre soudanais d'études antiterroristes a publié en avril un rapport intitulé « Preuves et tendances », désignant les Forces d'appui rapide comme un groupe terroriste sur la base d'éléments de preuve recueillis sur le terrain, de documents, de photos et de vidéos filmées par les rebelles eux-mêmes, ainsi que de rapports établis par les autorités compétentes et présentés par des groupes de juristes à la Cour pénale internationale. À cela s'ajoutent les mesures prises par le comité technique pour la mise en œuvre de la résolution 1267 (1999), sans oublier la résolution 60/43 de l'Assemblée générale de 2005 sur les actes criminels visant à terroriser le public ou des groupes spécifiques à des fins politiques. Le droit international humanitaire interdit également l'utilisation de boucliers humains, la prise d'otages et le meurtre de civils.

La surveillance exercée par les autorités soudanaises a montré que les milices des Forces d'appui rapide possédaient et utilisaient des lance-roquettes antichars portables de type FGM-148 Javelin. Une vidéo largement diffusée montre qu'elles les ont employés contre des cibles à Khartoum, à proximité du quartier général de l'état-major. L'année dernière, des roquettes perfectionnées ont également été trouvées dans leurs locaux. Ces armes, comme nous l'avons dit, ne sont pas tombées du ciel, mais ont été offertes aux milices pour compromettre la stabilité du Soudan. L'objectif de ces armes offertes par les parrains régionaux de la guerre est de faire pencher la balance en faveur des milices. Ces parrains veulent à tout prix poursuivre la guerre, travaillent en coulisses pour empêcher la fourniture d'armes à l'armée soudanaise et rencontrent secrètement les dirigeants des Forces d'appui rapide.

À l'occasion du premier anniversaire de la guerre d'agression menée par les Émirats arabes unis, le Centre arabe d'experts en journalisme et études d'opinion a mené une grande enquête à laquelle ont participé plus de 50 000 personnes à l'intérieur et à l'extérieur du Soudan. Les résultats sont les suivants.

Quatre-vingt-neuf pour cent des personnes interrogées estiment que les milices des Forces d'appui rapide n'ont plus de raisons valables de mener la guerre pour restaurer la démocratie. J'invite les membres du Conseil à se rendre au Soudan et à rencontrer des dirigeants soudanais, des civils, des femmes et des jeunes, ainsi que des civils qui se battent pour soutenir les forces armées, et à leur demander si l'on

trouve encore des islamistes qui contrôlaient le Soudan avant la révolution de décembre 2018.

Après un an de combats, 84 % des personnes interrogées estiment que l'équilibre militaire opérationnel est en faveur des forces armées soudanaises, tandis que 15 % pensent le contraire.

Cinquante-sept pour cent des personnes interrogées estiment que les attaques menées par les Forces d'appui rapide au moyen de drones contre Atbara, Gedaref et d'autres villes pendant le mois du ramadan ont torpillé la demande du Conseil d'instaurer un cessez-le-feu durant cette période. Il s'agissait d'une tentative délibérée d'étendre la guerre aux États épargnés jusqu'à présent par le conflit.

Soixante pour cent des personnes interrogées estiment que la fin de la guerre passe par une action militaire de la part des forces armées, tandis que 7 % seulement pensent le contraire.

Trente-trois pour cent estiment que la fin de la guerre passe par un règlement politique et des solutions négociées.

Soixante-neuf pour cent des personnes interrogées considèrent que les Forces d'appui rapide ne peuvent pas mettre en place une autorité civile parallèle.

En ce qui concerne la conférence de Paris et les États et organisations qui y ont participé, nous les remercions d'avoir exprimé leur intérêt et leurs préoccupations au sujet de la guerre d'agression au Soudan et de la situation humanitaire désastreuse qui en découle. Nous les remercions également des annonces de contributions faites lors de la conférence, et nous espérons que ces promesses seront tenues. Cependant, nous pensons que la conférence, telle qu'elle s'est déroulée, visait à isoler le Soudan, alors que certaines délégations ici présentes ont appelé à intensifier la communication avec ce pays et que c'est en son nom que la conférence humanitaire a été organisée. Par conséquent, cette conférence entrave les efforts visant à trouver une solution rapide à la guerre au Soudan, même si certains pays voisins y ont participé, dont certains soutiennent la guerre en cours au Soudan.

L'un des paradoxes de l'héritage de cette conférence, c'est que les pays agresseurs et leurs partenaires dans la région y ont été conviés, alors que le pays victime en a été exclu, ce qui souligne la grande influence du pays agresseur et la position nationale du pays qui a accueilli la conférence. Cette démarche vise à occulter le point de vue officiel du Soudan – dont la souveraineté et l'intégrité territoriale ont été réaffirmées dans la déclaration issue de la conférence – et s'inscrit dans le cadre de récits biaisés et partisans. Ce comportement n'est pas en adéquation

avec la gravité des conflits auxquels la communauté internationale est confrontée, qui nécessitent une approche novatrice pour s'attaquer à leurs causes profondes et éviter les récits influencés par un esprit partisan politique en faveur de l'une des parties au conflit.

Quant à l'Union africaine, dont nous saluons les initiatives et les experts, au premier rang desquels M. Chambas, le Gouvernement soudanais a fait preuve d'ouverture et a réagi de manière constructive à toutes les initiatives appelant à une solution pacifique et au dialogue, en particulier les pourparlers de Djedda. Cependant, le non-respect par les milices de leurs engagements à mettre en œuvre la Déclaration de Djedda constitue un obstacle majeur à la recherche d'une solution pacifique. Il faut insister sur la mise en œuvre des engagements pris par les milices de quitter les maisons des civils, les infrastructures civiles et les installations de service avant de venir à la table de négociation.

Dans le but de trouver des solutions pacifiques, le Président du Conseil souverain de transition, le général Abdel-Fattah Al-Burhan, a rencontré à deux reprises la délégation du Groupe de haut niveau de l'Union africaine, dirigée par M. Mohamed Ibn Chambas. Il a assuré les membres de la délégation qu'il était ouvert au dialogue et à la coopération avec l'Union africaine dans le cadre de tous les efforts visant à faire taire les armes au Soudan et à trouver une solution au conflit soudanais qui préserve la souveraineté du pays ainsi que la dignité et la sécurité de ses citoyens.

Le Soudan est convaincu de l'importance du rôle que peut jouer l'Union africaine. Pour ce faire, il faut écouter le point de vue officiel du Soudan en faisant preuve d'esprit d'ouverture, et rétablir le rôle africain et la voix africaine de l'organisation, avec laquelle le Soudan coopère pour faire taire les armes.

En ce qui concerne la question centrale, à savoir la question humanitaire, le Soudan a fourni suffisamment d'éclaircissements sur l'ouverture de tous les points de passage, y compris terrestres, aériens et maritimes, afin d'acheminer l'aide aux personnes qui en ont besoin. Mais l'aide a-t-elle été réellement apportée sur le terrain ? Il y a deux semaines, un navire transportant 14 000 sacs de farine est arrivé sous la supervision du Programme alimentaire mondial. Aucune aide supplémentaire n'a été fournie à ce jour. Nous constatons une baisse de l'enthousiasme des donateurs, comme en atteste le nombre de promesses de dons qui n'ont pas été honorées. Néanmoins, nous remercions les États qui ont pris des engagements humanitaires et espérons qu'ils les honoreront dès que possible, sans politisation. En effet, les tentatives d'exploiter l'action humanitaire pour promouvoir des intérêts politiques et des objectifs nationaux sapent les fondements du droit international humanitaire. M<sup>me</sup>

Salwa Adam, Commissaire à l'aide humanitaire, a discuté avec les responsables de l'UNICEF au Soudan de l'incident au cours duquel les milices des Forces d'appui rapide ont intercepté des convois d'aide humanitaire à la porte de Mellit avant leur entrée à El-Fasher, ce qui a été confirmé par l'UNICEF au cours de la réunion.

Ce qui est important, c'est de trouver les moyens de mettre fin à la guerre, avant de s'attaquer au défi humanitaire. Un manque d'innovation a continué de caractériser les multiples initiatives liées à la crise soudanaise. Le Soudan ne coopérera avec aucune partie qui cherche à internationaliser le conflit soudanais ou à l'utiliser comme levier politique pour faire pression sur le Gouvernement soudanais. Le processus démocratique et la satisfaction des exigences de la révolution de décembre restent des priorités. Par conséquent, je tiens à souligner que l'expérience de ce que les milieux universitaires occidentaux appellent la « démocratie des parties prenantes » a échoué au Soudan, que ce que le peuple soudanais revendique est une véritable démocratie décidée par la voie des urnes, qui est l'objectif principal de la révolution de décembre 2018, et que le Soudan ne peut rester figé pendant 10 ans dans un système transitoire – comme l'ont demandé les parties prenantes –, période pendant laquelle il est interdit de prendre le pouvoir ou d'étendre sa base, afin de ne pas reproduire des exemples qui ont échoué.

La participation des Émirats arabes unis à tout processus de règlement conduira à son échec, car c'est un État qui a parrainé l'agression armée et continue de la soutenir. Ce pays ne doit jouer aucun rôle au Soudan à l'avenir et ne doit pas bénéficier des dividendes de la paix. Nous avons déposé une plainte auprès du Conseil et nous attendons qu'il prenne une décision et agisse.

Le Soudan réaffirme son attachement aux engagements pris dans le cadre des pourparlers de Djedda et à l'engagement qu'il a pris d'assurer la protection des civils. Les membres du Conseil ont pu voir de larges pans de la population des villes d'Omdurman, dans l'est du Soudan, et de Gazira, scander « un peuple, une armée » et ont pu observer la volonté de toute la population de défendre le Soudan et de repousser l'agression.

L'entrée et la distribution de l'aide humanitaire ne font l'objet d'aucune restriction, comme nous l'avons déjà expliqué en détail. Comment l'ONU a-t-elle pu apporter une assistance vitale à 8 millions de personnes s'il y avait des obstacles à la fourniture de l'aide humanitaire ? Cela a été confirmé par la déclaration de la Coordinatrice de l'action humanitaire au Soudan, M<sup>me</sup> Clementine Nkweta-Salami, à l'occasion du premier anniversaire du conflit.

Nous voudrions présenter les demandes suivantes. Il ne faut pas internationaliser la question du Soudan et imposer des solutions de l'extérieur en proposant une multitude d'initiatives. En effet, cela porte atteinte au processus sérieux de gestion de la crise et fait obstacle à l'appropriation nationale par le peuple soudanais en vue de l'acceptation de la solution optimale.

Il faut appuyer l'initiative de l'Union africaine visant à faire taire les armes. Le Soudan a continué d'appuyer activement les efforts de M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, qui a nommé un groupe de haut niveau chargé de diriger les efforts de l'Union africaine en vue de soutenir le règlement du conflit au Soudan.

Il faut appuyer les efforts visant à mettre fin à la guerre. Il faut séparer ces efforts des questions concernant la fourniture de l'aide humanitaire, ainsi que du processus politique global lié à la reprise de la transition démocratique. À cet égard, le Soudan coopère également avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Soudan, M. Ramtane Lamamra, dans ses efforts pour coordonner les multiples initiatives de médiation.

Il faut condamner les Émirats arabes unis, qui fournissent des armes aux Forces d'appui rapide, et nous demandons au Conseil d'adopter une résolution demandant à ce pays de mettre fin à ce soutien. Les services de renseignement soudanais ont repéré 1 200 véhicules armés qui sont arrivés à N'Djamena et qui traverseront la frontière tchadienne pour se rendre à Geneina, qui est sous le contrôle des Forces d'appui rapide, alors que le Gouvernement soudanais voulait faire d'El-Fasher une plaque tournante de l'aide humanitaire au Darfour. Nous demandons donc au Conseil de demander à cet État de cesser de provoquer des troubles et des déplacements du peuple soudanais. Dans ce contexte, je tiens à préciser que l'Iran ne joue aucun rôle dans la guerre actuelle au Soudan et que le rétablissement des relations diplomatiques avec ce pays ne constitue pas une menace pour la sécurité d'Israël.

Le Soudan accueille favorablement tous les efforts visant à mettre fin à la guerre, à condition qu'ils soient déployés de bonne foi, sans motifs cachés et dans le cadre d'une coopération constructive et du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Soudan. Il faut soutenir les pourparlers de Djedda, car c'est le meilleur format de discussion comparé à tous les autres. Nous attendons le résultat des efforts déployés par M. Lamamra pour formuler un plan d'action commun afin d'unifier tous les efforts de médiation.

Dans le cadre d'une diplomatie discrète et en attendant son adoption pour régler le conflit, le Soudan continue de respecter les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Djedda le 11 mai 2023. Le Soudan remercie les pays qui ont annoncé des contributions financières à la conférence de Paris et salue la contribution importante de l'Union européenne ainsi que les contributions de l'Allemagne, de la Banque mondiale et d'autres pays. Nous devons mettre fin au paradoxe actuel. Les puissances régionales doivent cesser d'exploiter la situation qui a cours au Soudan pour leurs propres intérêts. Il faut également mettre fin à la multiplicité de règles appliquées de façon discriminatoire et au deux poids, deux mesures.

Il faut éviter les voies politiques fermées et ne pas s'accrocher à une formule rigide pour le règlement de la situation de crise transitoire. La guerre a conduit à un réalignement national et a eu pour effet de réduire la méfiance à caractère politique entre les composantes civiles et militaires. L'Union européenne et les pays de l'ancien Quatuor n'étaient pas favorables à l'intégration des Forces d'appui rapide dans l'armée nationale. Cette question a été discutée avec pas moins de 20 émissaires européens, mais ils sont restés silencieux sur les conséquences d'une telle intégration jusqu'à ce que cette question devienne l'une des causes de l'actuelle guerre d'agression.

Enfin, au lieu d'envoyer des messages partisans, il faut un discours plus positif. Le fait que la conférence organisée à Paris n'ait pas condamné les atrocités commises par les Forces d'appui rapide, et que certains pays aient même continué à communiquer en secret avec elles, encourage les milices à continuer de commettre des violations. Le Soudan rejette la coexistence de deux armées dans le pays, car le pouvoir et la souveraineté sont indivisibles.

La paix ne peut être obtenue en gardant le silence sur les atrocités barbares commises par les milices, qui sont déterminées à étendre la guerre, n'hésitant pas à attaquer les civils alors qu'ils sont en train de rompre le jeûne pendant le mois du ramadan, qu'ils sont rassemblés pour un mariage ou qu'ils prient à la mosquée.

Discuter du processus politique avant de s'attaquer à la situation humanitaire et d'arrêter la guerre est un paradoxe politique qui nuit à l'instauration de la paix. Les commanditaires de la guerre et ceux qui sabotent la paix doivent être condamnés et dénoncés dans tout processus de paix. C'est par cela qu'il faut commencer. Le peuple soudanais est prêt pour la paix, et c'est à lui que revient le dernier mot.

*La séance est levée à 17 h 10.*